



Contournement  
Ouest  
Montpellier

UNE NOUVELLE CONNEXION  
POUR DES TRAJETS SIMPLIFIÉS

## Consultez tous les avis (registre numérique)

Voici les observations et propositions sur le Contournement Ouest de Montpellier, reçues sur ce site internet, soumises au Commissaire enquêteur.

Ces avis ont été publiés pendant l'enquête publique qui devait se dérouler du 24 février au 3 avril 2020, mais qui a été suspendue le 20 mars pour éviter la propagation du covid-19.

Avec la reprise de l'enquête publique, les avis reçus du 17 août au 7 septembre seront de nouveau publiés.

Les messages d'insulte ou de diffamation, les messages à caractère raciste ou incitant à la violence ou à la haine, ont été exclus.

### 676 avis

MIS EN LIGNE LE 18 AOÛT 2020 PAR MAUNÉ - CNRS

Bonjour, merci tout d'abord de donner aux citoyens la possibilité de s'exprimer sur ce dossier. Ayant habité Montpellier entre 2004 et 2007 et empruntant régulièrement l'axe Juvignac-Saint-Jean-de-Védas pour motifs professionnels ou privés, je ne puis que me réjouir de la construction annoncée de ce contournement. En l'état, cette liaison A75/A9 est totalement sous-calibrée et totalement indigne d'une métropole de la taille de la capitale du Languedoc : on fait déboucher l'A750 sur un rond-point ridicule ce qui a pour effet de surcharger l'Avenue de la Liberté et la descente vers l'A9 par Montpellier Sud alors qu'il est nécessaire de fluidifier la circulation.

MIS EN LIGNE LE 18 AOÛT 2020 PAR ANONYME

Une jonction par voie rapide de l'autoroute A750, qui ne débouche nul part, avec l'A9 est indispensable.

Etant donné l'urgence je propose que cette deux fois deux voie soit adossée à VINCI par l'allongement de sa concession pour en assurer tout ou partie du financement.

Vouloir remplacer le contournement ouest de Montpellier par des pistes à vélos n'est que de la pire des utopies,

quel conducteur qui ne fait que transiter utilisera son vélo entre les deux autoroutes,

refuser ce contournement c'est garantir que l'A750 continuera à se déverser à l'intérieur de Montpellier

MIS EN LIGNE LE 18 AOÛT 2020 PAR HAZOUT

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Bonjour, je tiens à donner mon avis en tant que résident sur St Jean de Védas depuis 15 ans et 45 ans sur Montpellier.

Tout d'abord, ce projet porte mal son nom, car il est nommé contournement Ouest de Montpellier or aujourd'hui St Jean de Védas et Montpellier forment une même agglomération urbaine, on pourrait plutôt le nommer Traversant Ouest Montpelliérain, il faudrait donc revoir le tracé.

Ensuite, aujourd'hui nos dirigeants nous éduquent sur les zones partagées et les déplacements doux, je crois de facto qu'un projet d'autoroute urbaine ne correspond pas à ce schéma, sans parler des pollutions sonores, visuelles, aériennes inhérentes à un tel projet.

Pour toutes ces raisons je vous demande Monsieur le Commissaire de ne pas accepter en l'état ce projet d'un autre temps.

Veuillez agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'assurance de nos sentiments distingués.

 **TÉLÉCHARGER LE FICHIER JOINT À CET AVIS**

MIS EN LIGNE LE 18 AOÛT 2020 PAR GEYSSE

Bonjour,

Il faut arrêter le béton et la pollution des voitures.

Cette portion de route est une fausse bonne idée.

C'est bien peu au regard de tout ce qui pollue également, mais c'est un début.

Je fais ma part et je m'exprime donc contre.

---

#### MIS EN LIGNE LE 17 AOÛT 2020 PAR BOULANGER - MOSOSN COULEE VERTE

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Veillez trouver ci-joint l'avis de l'association Mosson Coulée Verte sur le projet du COM. Vous demandez de cocher ci-après les cases favorable ou défavorable au projet. Les choses ne sont pas si tranchées. Oui il est important de résoudre au plus vite la problématique de transport de cette zone ouest et le passage au-dessus des ronds-points du COM est une bonne chose, Non le projet tel que présenté n'est pas acceptable. Compte tenu de l'absence de modularité de la réponse obligatoire, nous ne pouvons qu'émettre un avis défavorable. Les modalités anciennes du projet doivent être absolument revues selon des principes favorisant le report modal et les circulations douces, la réalisation d'un nouvel ouvrage traversant la Mosson n'est pas justifiée et en l'état ne nous semble pas nécessaire. De plus, le dimensionnement hydraulique des ouvrages est très insuffisant du fait qu'il est basé sur une mauvaise référence. Le projet, tel que conçu, ne pourra résoudre l'engorgement de la zone. Il est indispensable de travailler dans le cadre du projet, l'accès aux parking de dissuasion.

Veillez agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'assurance de nos sentiments distingués.

 **TÉLÉCHARGER LE FICHIER JOINT À CET AVIS**

---

#### MIS EN LIGNE LE 17 AOÛT 2020 PAR POSSOZ

En terme de transport, l'offre crée la demande : construire de nouvelles infrastructures routières incitera donc davantage d'automobilistes à utiliser leur voiture et permettront à davantage de personnes d'habiter loin de Montpellier, aggravant de fait l'étalement urbain, la bétonisation de l'arrière-pays Montpelliérain et la pollution automobile. Alors que les scientifiques accumulent les alertes de plus en plus pressantes sur la nécessité de changer drastiquement nos habitudes et que la France a signé l'accord de Paris pour la réduction des gaz à effet de serre, il est invraisemblable d'encourager l'usage de la voiture et de bétonner des terres encore préservées pour construire le COM (pour rappel, une tonne de béton = 1 tonne de CO2 relâché dans l'atmosphère).

---

#### MIS EN LIGNE LE 17 AOÛT 2020 PAR LAPORTE - ASSOCIATION SAINT JEAN ENVIRONNEMENT

COM, Contournement Ouest de Montpellier

Enquête Publique, avril-sept 2020

Avis de l'Association SAINT JEAN ENVIRONNEMENT,

Après avoir lu attentivement et analysé de façon approfondie les différents documents mis à notre disposition par la commission d'enquête publique sur le projet du Contournement Ouest de Montpellier, nous vous invitons à lire nos remarques, observations et critiques dans le document détaillé ci-joint. Nous vous exposons en introduction notre constat global sur ce projet.

C'est un projet d'un autre temps, celui de la voiture, des déplacements toujours plus rapides et plus loin, énergivore et polluant. Lorsqu'on augmente la capacité de nouvelles voies ou l'élargissement de celles existantes, on constate une augmentation du trafic supérieur à ce qui était prévu et surtout une accélération désastreuse de l'étalement urbain, et la réapparition rapide des embouteillages d'avant.

Dans le Plan de Déplacements Urbain de Montpellier (PDU) il est noté « tout faire pour réduire la place de la voiture ». Dans tous les documents d'aménagement et d'urbanisme, il est dit qu'il faut réduire l'impact de celle-ci et donner la priorité à d'autres modes de déplacement. Le COM est en contradiction absolue avec ces objectifs puisqu'il s'agit de construire une autoroute, en ville de surcroît.

Nous ne pouvons plus nier désormais l'état d'urgence climatique la nécessité de préserver les sols, et nos engagements à appliquer les recommandations du GIEC (Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat) de réduire drastiquement les consommations d'énergie, et l'émission de Gaz à Effet de Serre... Or, les conséquences de ce projet seraient considérables sur l'environnement. Il s'insérerait dans l'un des endroits les plus sensibles de la périphérie de Montpellier : 2 vallées, celles de la Mosson et du Rieucoulon, riches de leur patrimoine naturel, culturel et faunistique exceptionnel.

Les espaces végétalisés sont nécessaires à la lutte contre les pics de chaleur, Ils permettent l'absorption des eaux lors de fortes pluies, et participent au maintien de sols vivants.

Alors que la population demande de plus en plus le retour à une agriculture urbaine, le COM proposé détruirait des espaces naturels existants et entraverait l'installation de jeunes agriculteurs-trices, d'agroforesterie, etc.

La réalisation de ce projet engendrerait des nuisances pour le bien-être et la santé des védasiens et autres riverains : pollution de l'air par les gaz et particules émises des véhicules, nuisance sonore, pollution visuelle. Cette autoroute infligerait une balafre hideuse dans le paysage de Saint Jean de Védas.

Le budget estimé pour cette réalisation est de 278 M €, sera largement dépassé comme il est de coutume. Et les justifications économiques du projet proposé, basées sur des hypothèses peu explicites, sont loin d'être convaincantes.

La relance économique de notre pays est à l'ordre du jour ; elle doit se faire dans la seule perspective d'une accélération de la transition écologique et énergétique. Les sommes attribuées à des projets strictement routiers n'ont plus leur place, ni cette forme de soutien et de promotion de la voiture, du camion, de l'étalement urbain et d'une croissance illimitée de notre aire urbaine qui a déjà trop grandi et dans la précipitation.

Le projet doit être repensé en profondeur avec l'humain et les transports collectifs au cœur du système. Il n'est plus question d'autoroute urbaine, il nous faut des déplacements apaisés. Le Tram, les Bus à haut niveau de service, voire d'autres systèmes, les mobilités actives, les reports de mode de déplacement, etc. doivent concourir à réduire la place de la voiture dans nos rues et sur nos routes et à offrir une urbanisation non fragmentée, respectueuse des écosystèmes, et agrémentée

de vastes espaces de fraîcheur et de respiration.

Nous demandons au Commissaire Enquêteur de prononcer un Avis Négatif sur le projet présenté, et au Préfet de la Région Occitanie d'assumer ses responsabilités, en refusant le lancement d'un tel ouvrage.

-----  
Voir document en PJ : Détail des observations formulées par St Jean Environnement

-----  
Saint Jean Environnement, Association créée en 1985, pour la préservation de l'environnement et du cadre de vie

18 bis rue Fon de l'Hospital, 34430 Saint Jean de Védas

Représentée par Aline PEREZ-BERHO, Bernard LAPORTE, Frédéric TSITSONIS, Coprésidents

[www.st-jean-environnement.fr](http://www.st-jean-environnement.fr) [sjean.env@gmail.com](mailto:sjean.env@gmail.com)

 **TÉLÉCHARGER LE FICHIER JOINT À CET AVIS**

---

MIS EN LIGNE LE 15 AOÛT 2020 PAR **CHIRAC**

Le contournement ouest de Montpellier est le barreau manquant d'une alternative Sud Nord aux autoroutes A9 A7 et A 6.

Il a le double avantage d'améliorer grandement l'organisation routière de Montpellier ainsi que le développement de cette grande ville, mais également de faciliter l'accès au Massif Central à partir de l'Espagne et de l'ensemble du sud de la France.

J'emprunte régulièrement le passage ouest de Montpellier en venant de Nice pour gagner Clermont Ferrand et ce passage est très délicat.

---

MIS EN LIGNE LE 19 MARS 2020 PAR **COURDURIER**

Bonjour ,

je vous informe que je donne un avis favorable au projet (qui est très consistant à lire ! )

Cordialement

François COURDURIER

---

MIS EN LIGNE LE 16 MARS 2020 PAR **DARBAS**

Bonjour; serpent de mer de la vie locale depuis près de 30 ans, ce projet n'est aujourd'hui plus adapté aux nécessités urbaines et environnementales absolument impératives si l'on veut sauvegarder un quotidien urbain vivable pour le présent et pour les générations futures, sachant qu'une infrastructure de cet ordre est déterminante pour plusieurs centaines d'années...En effet ce contournement est, aujourd'hui, trop près des zones habitées ( bruits, pollutions, sacrifice des quelques zones encore boisées dans le secteur ) et ne fera que déplacer le problème d'accès à l'A9 sur la D 132E qui n'a même pas la capacité de la D 612 actuelle , objet de cet aménagement, pour absorber le flux prévu... Il serait donc plus judicieux et pertinent financièrement mais surtout pour le respect des normes environnementales et des engagements nationaux sur le climat et la biodiversité , de poursuivre le tracé du lien à partir de Bel air ( où les échangeurs de l' A750 sont déjà en place..) pour aboutir, en traversant une zone vide de toute urbanisation, au projet de Licom entre Pignan et Lavérune, et utiliser la D 27 E 7 et les ouvrages sur la D 613 jusqu'à l'A9. C'est sûr qu'il faudra une volonté politique de collaboration entre la Métropole de Montpellier et le Département de l'Hérault , volonté qui n'existe pas aujourd'hui du fait de l'aveuglement inadmissible du Président actuel de la dite Métropole qui cultive un splendide isolement féodal au détriment de l'intérêt général des 900 000 habitants du bassin de vie de Montpellier. Vous avez sûrement compris que je suis totalement opposé à ce projet obsolète, inefficace, ruineux et totalement déraisonnable au vu de l'option possible présentée , qui utilise le maillage routier déjà existant sans générer des nuisances supplémentaires proches des zones habitées tout en apportant une meilleure gestion des changes entre l' A 750 et l' A 9. Cette enquête publique ouverte comme par hasard jusqu'au 3 avril , alors que le renouvellement des élus de cette Métropole est en cours, ne peut que faire naître des soupçons de manipulations et de calcul politique malsain de la part de l'équipe sortante. La poursuite de ces pratiques pour passer outre l'intérêt général détruit les fondements démocratiques de notre république.. J'espère donc que le commissaire enquêteur chargé de cette procédure aura le courage civique de s'opposer à ce projet ou du moins de le repousser et demander un réexamen sérieux des alternatives par les nouveaux responsables de la Métropole .

---

MIS EN LIGNE LE 16 MARS 2020 PAR **SANCHEZ**

M. Jean-Paul Sanchez

Le Hameau des Vignes

70 rue Colette

34070 Montpellier

Déclaration d'utilité publique sur le Contournement Ouest de Montpellier

A l'attention de M. le commissaire enquêteur

Bonjour,

Dans le cadre de la Déclaration d'utilité publique sur le Contournement Ouest de Montpellier et désirant apporter ma contribution, j'ai l'honneur de vous faire part de mon avis et remarques suivantes.

Enfin un contournement ouest

Il y a quelques années, l'arrivée de l'autoroute A750 aux portes nord-ouest de l'agglomération de Montpellier sans un raccordement sur l'autoroute A9 m'a paru, et pas qu'à moi, comme une absurdité totale. Que ce soit le transit venant du Massif-central et se dirigeant vers l'est montpelliérain, la vallée du Rhône, la Provence, que ce soit les résidents des villages de la vallée moyenne de l'Hérault et travaillant dans l'agglomération, tous ces véhicules entrent, embouteillent et polluent intempestivement la ville alors qu'ils ne font que passer. Et ce ne sont pas les routes RD132 et RD612 étriquées et freinées de ronds-points qui peuvent faire face au trafic. Trafic qui croît chaque année du fait de la croissance urbaine de 1,4% (INSEE). Pour ma part, habitant dans l'ouest de la ville tout près de la route de Lavérune, et pour aller dans la partie sud-ouest, Sète ou les plages, je préfère traverser Saint-Jean de Védas plutôt que les RD actuelles bouchonnées tous les étés et aussi à certaines heures les autres saisons. Ce qui est aberrant, mais pas le choix.

Carrefour dénivelé de Genevaux

Je trouve le projet présenté très intéressant. J'y vois une solution satisfaisante et durable au problème de fluidité et le combiner avec la ligne 5 du Tram c'est parfait.

Maintenant il faut bien dimensionner le parking afin qu'il soit un véritable pôle d'échanges pour les habitants de l'ouest montpelliérain.

Concernant le raccord avec l'A750 : La variante 1 me paraît trop près des habitations de Juvignac et donc contraignante pour la population. La variante 3 me paraît plus lisible et donc plus fluide que la variante 2. Ma préférence est tout de même la variante 3

Concernant le raccord avec l'A709 : Ce qui est primordial c'est de relier la route de Sète avec l'A709. En effet le bassin de population de Sète-Thau représente 120 000 habitants aujourd'hui et en croissance soutenue. Or beaucoup de personnes vont sur les zones commerciales (Odysseum, Route de la Mer...), les zones de loisirs (Cinéma multiplexes, Arena...), les pôles de transport (gares, aéroport). Venant donc de la route de Sète, ils empruntent l'A709 direction Nîmes. Il serait aberrant que ces véhicules soient obligés de rentrer dans l'agglomération (routes étriquées et bouchonnées du Mas de Grille) pour rejoindre l'échangeur Montpellier-ouest pour reprendre l'A709. Ils doivent donc bénéficier d'une bretelle Route de Sète-A709.

Les options 1 et 2 ne sont pas des solutions durables. Et faire du « provisoire » serait une grossière erreur. L'option 3 est une évidence dès le début.

Un bémol pour le projet présenté

L'agglomération de Rennes, comparable à celle de Montpellier, dispose d'un contournement en très grande partie à 2x3 voies. Ne faudrait-il pas prévoir les structures (aménagements, ponts, tranchées) pour 2x3 voies même si la réalisation se fait en 2x2 voies ? Ceci d'autant plus que sur votre plaquette vous prévoyez un trafic entre 60 000 et 90 000 véhicules par jour en 2032, plus du double d'aujourd'hui !

En conclusion...

Après tant d'années d'attentes, tant d'heures de travail perdues dans les bouchons pour les professionnels, ce projet semble enfin lancé. J'ai bien dit semble... Les politiques locales sont largement favorables, les autres (l'Etat) c'est plutôt incertains et même si les finances sont à la peine, le projet est bien là. Il ne faudrait pas comme souvent que les acteurs d'extrême gauche ou les politico-écologistes d'opposition systématique perturbent et retardent encore et encore ce contournement.

Ce Contournement pour le territoire montpelliérain et régional est indispensable et doit être réalisé dans les plus brefs délais.

Bien cordialement.

Montpellier, 16 mars 2020

Jean-Paul Sanchez, journaliste, reporter

Tel: 04 67 42 03 33, Port: 06 37 61 20 25

Email: jean-paul.sanchez7@orange.fr

 **TÉLÉCHARGER LE FICHIER JOINT À CET AVIS**

---

MIS EN LIGNE LE 15 MARS 2020 PAR GAZULLA - HABITANT DE FABRÈGUES.

Le COM est absolument indispensable. Mais le faire passer par Montpellier est une aberration.. Le projet présenté entraîne la réalisation d'au moins 4 viaducs, et donc un coût et un délai déraisonnable.

Il faut utiliser les projets de Lien , Licom et SCOT pour réaliser un vrai contournement. . Continuer le lien à partir de Bel-Air et rejoindre le A709 à Fabrègues, prévu dans le Scot évite tous les viaducs, et seulement un pont sur la D5.

Ci-joint le projet qui diminue les coûts par 4.

 **TÉLÉCHARGER LE FICHIER JOINT À CET AVIS**

---

MIS EN LIGNE LE 15 MARS 2020 PAR MUSNIER

RECTIFICATIF:avec pièce jointe

MISE EN PLACE D'UNE PROTECTION ACOUSTIQUE SUPPLEMENTAIRE POUR PROTEGER LES LOTISSEMENTS SITUES SOUS LE CHATEAU D'EAU DE SAINT JEAN DE VEDAS:

Les lotissements situés entre l'allée de la Marqueroise et les hauts de Saint Jean (et dont les premières maisons ne sont situées qu'à 400m du COM) sont exposés aux nuisances sonores du nouveau projet.

Le projet prévoit la mise en place d'un merlon phonique coté lotissement de la Fermaude pour le protéger ,ce qui est compréhensible.

Mais ce merlon va avoir pour effet de renvoyer le bruit sur le versant qui est lui fait face ,et qui est très dense en habitations, ce qui va donc aggraver la situation actuelle pour un nombre important d'habitants de Saint Jean de Vedas.

Ce point pourrait être fortement atténué par la mise en place d'une protection phonique symétrique au merlon coté Fermaude ,dont le détail est explicité dans le document joint.

Plus encore ,cette disposition ,si la création d'un merlon en terre était retenue ,n'aurait peu ou pas d'impact financier sur le projet

 **TÉLÉCHARGER LE FICHIER JOINT À CET AVIS**

---

MIS EN LIGNE LE 15 MARS 2020 PAR N'DIAYE

En tant que usager quotidien de cette zone de circulation par ma résidence et mon emploi dans la livraison, je tiens à donner mon opinion à ce sujet. Il me semble indispensable de rendre le trafic plus fluide entre Montpellier, Saint Jean de vedas et l'accès à l'A75. On peut songer à voir comment ont été construites les rondes à Barcelone en 1991/1992 pour remarquer que des sous terrains situés sous les ronds points servent à fluidifier le trafic automobile. Les véhicules souhaitant sortir de l'axe périphérique montent aux ronds points supérieurs. La pollution des véhicules est plus importante quand les automobiles sont en pause le moteur tournant. On peut imaginer faire une partie sous terraine à partir du rond point du rieu coulon ainsi qu'une autre au rond point Maurice Gennevaux, le trafic restera toujours fluide et les véhicules souhaitant rejoindre Laverune ou Saint Jean de Vedas monteront à un rond point à un niveau supérieur. Il faut aussi des voies larges à deux fois deux voies dans les deux sens. Le défaut de Montpellier est de ne pas avoir un pourtour périphérique entier puisque une partie d'axe se trouve intérieure avec la RD65 de Celleneuve au rond point du grand M, les véhicules sont à chaque fois retenus avec des pollutions et embouteillages le matin entre 7h et 9h et le soir autour de 17h. Il y a un retard de plusieurs dizaines d'années à Montpellier. Le projet de contournement ouest de montpellier semble indispensable et permet de créer un axe périphérique absent ainsi qu'une liaison aux deux autoroutes A9 et A75, de l'A709 à la N109.

---

MIS EN LIGNE LE 14 MARS 2020 PAR MUSNIER

REDUCTION DE LA CIRCULATION DANS LES VILLAGES CONNEXES AUX PROJET

L'un des objectifs du projet, souligné dans le dossier d'enquête, est de réduire les circulations de transit dans les villages comme Saint Jean de Vedas.

Or ce volet ,qui va nécessiter des aménagements dans le village de saint jean de vedas (gendarmes couchés, signalisation verticale et horizontale, aménagements de voiries à sens unique ...) n'est pas du tout étudié dans le dossier d'enquête public.

Pour que le projet porte effectivement ses fruits, ces dispositions sur les voiries connexes doivent faire l'objet d'une étude ,et que leur financement (le cout et la réalisation des travaux) soit intégré dans le cout du projet .

SINON ,IL NE POURRA ETRE DEMONTRE QUE LE PROJET REpond BIEN A L'UN DES SES OBJECTIFS PRINCIPAUX

---

MIS EN LIGNE LE 14 MARS 2020 PAR MUSNIER

PISTES CYCLABLES ET PIETONNIERES:

Si le projet du COM est nécessaire ,il n'en reste pas moins que les déplacements doux doivent être privilégiés.

Pour cela il est nécessaires que le projet intègre des aménagement qui facilitent la communication entre les centres ville des villages connexes (Saint Jean de Vedas, Juvignac, Montpellier) et:

- Gennevaux pour la ligne 5 et Victoire 2 (ou des équipements de parkings à vélos sont à prévoir)

- le centre de Montpellier

- Gennevaux et Juvignac

-Saint jean et Laverune par Gennevaux

-La Fermaude et Gennevaux

-....

Cette analyse manque dans le dossier soumis à l'enquête publique

---

MIS EN LIGNE LE 14 MARS 2020 PAR MUSNIER

ETUSES ACOUSTIQUES

Le bruit supplémentaire qui va être produit par cet axe étant l'une des enjeux majeurs du projet qui passe dans des zones très urbanisé, il est nécessaire de produire une synthèse compréhensible par tous, de l'impact sous forme d'une carte des isophones acoustiques permettant de comparer en tout point la situation actuelle ,et celle du projet avec ses protections.

Cela permettrait à chacun de comprendre plus facilement comment il va être impacté.

Dans le même ordre d'idée ,il est indispensable de mettre en place des enrobés phoniques ,qui ont un effet réducteur de bruit important.

A noter que la commune de saint jean de vedas vient de réaliser des travaux pour mettre des enrobés phonique sur l'allée de la Marquerose: quel intérêt si il n'y en a pas sur le nouveau projet du COM?

---

MIS EN LIGNE LE 14 MARS 2020 PAR MUSNIER

MISE EN PLACE D'UNE PROTECTION ACOUSTIQUE SUPPLEMENTAIRE POUR PROTEGER LES LOTISSEMENTS SITUES SOUS LE CHATEAU D'EAU DE SAINT JEAN DE VEDAS:

Les lotissements situés entre l'allée de la Marqueroise et les hauts de Saint Jean (et dont les premières maisons ne sont situées qu'à 400m du COM) sont exposés aux nuisances sonores du nouveau projet.

Le projet prévoit la mise en place d'un merlon phonique coté lotissement de la Fermaude pour le protéger ,ce qui est compréhensible.

Mais ce merlon va avoir pour effet de renvoyer le bruit sur le versant qui est lui fait face ,et qui est très dense en habitations, ce qui va donc aggraver la situation actuelle pour un nombre important d'habitants de Saint jean de Vedas.

Ce point pourrait être fortement atténué par la mise en place d'une protection phonique symétrique au merlon coté Fermaude ,dont le détail est explicité dans le document joint.

Plus encore ,cette disposition ,si la création d'un merlon en terre était retenue ,n'aurait peu ou pas d'impact financier sur le projet.

 **TÉLÉCHARGER LE FICHIER JOINT À CET AVIS**

---

< PRÉCÉDENT

33

**34**

35

SUIVANT >

---

**Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement Occitanie**

Direction Transports  
520, allée Henri II de Montmorency  
CS 69007  
34064 Montpellier - Cedex 2

Tél. : 04 34 46 64 00  
Site Internet

<http://www.contournement-ouest-montpellier.fr/enquete-publique/consultez-tous-les-avis-registre-numerique-193/page-34.html?cHash=d120add706c0fceca175d16d909cafb2>